
AVIS PUBLIC

EST PAR LA PRÉSENTE DONNÉ PAR LA SOUSSIGNÉE, QUE :

Lors d'une séance extraordinaire du Conseil municipal tenue le 18 décembre 2023, le Conseil municipal de La Macaza a présenté le projet de *règlement numéro 2023-186 décrétant les taux variés de taxation foncière et de tarification des services municipaux pour l'exercice financier 2024.*

QUE ce projet de règlement soit actuellement disponible où toute personne intéressée peut en prendre connaissance sur le site Web de la Municipalité au www.munilamacaza.ca.

Le présent projet de règlement sera adopté lors d'une séance extraordinaire du conseil municipal le 20 décembre 2023 à 16h30.

DONNÉ À LA MACAZA CE 19^e JOUR DE DÉCEMBRE 2023

Le directeur général et greffier-trésorier par intérim



Marc St-Pierre

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussignée, Marc St-Pierre, directeur général par intérim de la municipalité de LA MACAZA, certifie sous mon serment d'office avoir publié l'avis public ci-haut, en affichant une copie de celui-ci dans le panneau à l'extérieur de l'Hôtel de Ville, entre 10 h et 16 h.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat ce 19^e jour de décembre 2023.

Le directeur général et greffier-trésorier par intérim



Marc St-Pierre